

MEMBRES PRESENTS

Eric APPELGREN, Jacques CARROUGE, Christophe DUCREUX, Coline DURAND (arrivée à 20h00), Jean-Luc ESTEVE, Adeline GAGNEUX (arrivée à 20h00) Karine GIROD, Nicolas HAREL, François JOVER, Gérard MAZURIER, Cédric ROUSSET.

MEMBRES ABSENTS

Eliane BREYSSE (en convalescence), Hugo HELBERT (en entraînements), Annick MASSET, Lionel ROSSIGNOL (en convalescence), Marc VIALON (en vacances à l'étranger), Noel VICARD (démissionnaire), Roland WINCKEL.

ASSISTENT

Salony GUEBRE (Assistante administrative), Sabine REDOULES (Chargée de projet développement) –départ 21h00, Christian VIGNALS (Conseiller Technique Départemental).

Lieu

Salle Maurice Pouilly

(Espace départemental des Sports - 8bis rue Louis Thévenet - Lyon 4^e).

19H00

Ouverture de séance par K. Girod, Présidente.

ORDRE DU JOUR

1 – Championnats de France Benjamins - Cadets	2
2 – Approbation du Procès Verbal du 24 mars 2014	2
3 – Rôle des membres du Comité Directeur	2
---Rôle des élus du Comité Directeur	2
---Révision de l'organigramme pour la fin de mandat	4
4 – Restructuration du Comité	4
5 – Technique	5
---Filière féminine	5
6 – Informations sportives	6
---Réclamation de l'ALAP pour sa disqualification aux Barrages 2014	6

Des parties de l'ordre du jour n'ont pas pu être abordées par manque de temps

1 – Championnats de France Benjamins - Cadets

Sabine Redoulès fait un point sur les Championnats de France.

- Participants : liste définitive transmise par la FFTT, le 23 mai 2014 ;
- Bénévoles : fidèles à leurs postes, prennent à cœur leurs responsabilités. De nouvelles recrues font leur apparition et s'investissent avec motivation dans l'organisation de cette compétition ;
- Partenariat privé : les répondants négativement ont tout de même été invités à venir. La négociation avec Butterfly a bien abouti : dotation d'un polo et d'une veste par élus avec le logo du Comité du Rhône en inscription ;
- Partenariat public : diffusion d'un mailing d'invitation personnalisé ;
- Communication globale
 - Diffusion sur les différents sites d'événements
 - Réseaux sociaux : pas de commentaires directs mais plus de 100 fans à ce jour
 - Presse écrite = interview avec le Progrès et le Patriote Beaujolais
 - Presse média = pas de réponse à ce jour
 - Vidéos = pas de vidéos en direct

Les points en attente :

- Le communiqué de presse partira le lundi 26 mai 2014
- TLM sport sera relancé

Nicolas Harel fait un point sur le matériel (Cf. décision du CD du 24/08/2014)

Nous avons 21 tables réservées par les clubs organisateurs de compétitions départementales et 22 marqueurs

TT GERLAND	AL MIONS	FRAT OULLINS
50 séparations 4 tables 12 marqueurs	5 tables 10 marqueurs	10 tables

Il reste :

- 30 séparations,
- 8 tables d'arbitrage,
- 2 tables,
- 16 lots de porte-serviettes.

Nicolas propose de revendre le matériel restant à prix coûtant aux clubs du Rhône. Le Comité Directeur acquiesce ; un mail d'information sera envoyé, le principe étant « 1^{er} demandeur, 1^{er} servi ».

Attention : lors du CD, la prise en compte de la commande de l'AUVR Rillieux avait été omise. Cette erreur a fait l'objet d'une correction dès sa constatation, soit le 29/05/2014.

2 – Approbation du Procès Verbal du 24 mars 2014

Adoption du PV à l'unanimité, moins 1 abstention.

3 – Rôle des membres du Comité Directeur

---Rôle des élus du Comité Directeur

Nous rappelons que Noël Vicard a démissionné de son poste de trésorier adjoint. Un remplacement sera effectué prochainement.

Karine Girod expose l'importance de spécifier à nouveau le rôle des élus du Comité Directeur.

A mi-mandat, il est nécessaire de voir comment les élus se positionnent au sein du Comité et de spécifier les implications de chacun. Il s'avère que quelques difficultés ressortent de notre organisation, sur certains points importants pour les clubs. Il apparaît alors bon pour chacun des élus d'évoquer sa conception à la fois de son rôle et de son implication.

Les exemples de points où des remontées négatives apparaissent :

- Trésorerie : avec les départs cumulés en congé maternité de Christelle Bœuf, secrétaire comptable et d'Éliane Breysse, élue en maladie, la trésorerie a subi un manque.
- Championnats par équipes week-end.
- Championnats par équipes jeunes.
- ...

Les engagements de chacun

Cédric Rousset, vice-président du Comité

- Missions liées aux relations institutionnelles ;
- Fonction de représentation ;
- **Partant jusqu'en 2016** pour ces missions déjà présentes et d'autres actions liées au relationnel.

Jean-Luc Estève, responsable du Criterium Fédéral

- Formation d'arbitrage = le manque de temps le contraint à ne plus assumer cette action. L'arrivée de Nicolas Harel et de Véronique Milhe-Poutingon est une bonne nouvelle de ce point de vue là ;
- **Partant jusqu'en 2016** pour le juge-arbitrage national et pour le Critérium Fédéral. Sans se positionner comme démissionnaire de ce poste, JL Estève propose de former quelqu'un que la responsabilité intéresserait.

Gérard Mazurier, vice-président du Comité et responsable de la Commission Sportive Départementale

- Pour sa fonction de vice-président, les relations n'ont pour l'instant pas été nombreuses ;
- En charge de différentes compétitions : Rhône PB, Rhône séniors ...
- Actions ponctuelles = mise en place du règlement sportif, gestion des barrages de mi-saison, mise en poule du Championnat par équipes weekend (compétition qui devient compliquée à gérer) ;
- **Partant jusqu'en 2016** mais relève l'inutilité du Challenge Bernard Jeu, et la difficulté liée au manque de temps à la période voulue pour la préparation du calendrier sportif.

François Jover, responsable du Championnat par équipes weekend

- En plus de sa compétition, François est venu en renfort de Roland pour le Championnat par équipes semaine
- Difficultés rencontrées :
 - o Une partie réglementaire pas assez mise à jour,
 - o Une diffusion de l'information défailante concernant l'actualisation du règlement,
 - o Des exceptions auprès des clubs qui contredisent le règlement et amènent la confusion,
 - o Une mise en poule compliquée pour les zones géographiques. Les clubs demandent des arrangements qui au final, encore une fois, sèment la confusion.
- **Partant jusqu'en 2016**

Recommandations : il apparaît nécessaire de respecter le calendrier et ainsi d'établir une fiche d'inscription sur laquelle les clubs pointeront les dérogations possibles afin de faciliter le travail de composition des poules. Gérard Mazurier fera apparaître ce point à la prochaine Commission sportive.

Adeline Gagneux, responsable Féminines et Finales par classement

- Concernant le développement des féminines qu'elle a à sa charge avec Coline Durand = une seule personne suffirait. Ainsi, Adeline se propose pour épauler quelqu'un sur une autre action.
- **Partante jusqu'en 2016** pour les finales par classement et le Championnat par équipes jeunes compte-tenu des postes ayant besoin d'un investissement d'élus).

Coline Durand, responsable Féminine et Rhône Jeunes MCJ

- Développement féminin : les stages et rassemblements seraient plutôt à faire le weekend. Ces actions sont bénéfiques pour le développement des Féminines et créent une dynamique positive autour du tennis de table. En revanche, les rassemblements avec compétition attirent moins de monde ; les participantes préfèrent une action

sans inférence à affrontement sportif. Elle a le sentiment d'être plus utile sur les rassemblements terrain que lors des réunions (réunions ligue par exemple).

- **Partante jusqu'en 2016** sur les Rhône MCJ.

Christophe Ducreux, trésorier

- Clôture de comptes : assez de difficultés pour avancer ;
- Budget et analytique : peu de temps disponible et ne parvient pas à en trouver ;
- **Partant jusqu'en 2016** mais en attente d'un nouvel élément comptable pour l'épauler sur les actions de trésorerie.

Nicolas Harel, coordinateur

- Formateur Arbitre / JA : souhaite se rapprocher de la branche arbitrage ;
- Rôle de coordination délégué des compétitions

Eric Appelgren, secrétaire général

- Problème récurrent de disponibilité pour les travaux de secrétariat purs ;
- Disponible sur les sujets sociaux et éventuellement représentation ;
- **Partant jusqu'en 2016**

Conclusion de Karine Girod : cette période a vu défiler plusieurs réunions téléphoniques, physiques ... des membres du bureau qui se sont beaucoup impliqués et ont réagi de façon responsable dans la décision des actions liées au Comité du Rhône.

Seulement, pour certaines actions, les missions se brouillent et nous ne savons pas qui fait quoi. Nicolas Harel propose donc d'établir un cahier des charges avec chaque action liée au déroulement des compétitions de A à Z.

---Révision de l'organigramme pour la fin de mandat

- Manque absolument un trésorier adjoint (compétences comptables indispensables),
- Nicolas Harel, proposé à l'élection de l'an prochain,
- Jacques Carrouge compte revenir au Comité Directeur (non disponible lors des soirées).

4 – Restructuration du Comité

La bonne santé financière du Comité repose sur un équilibre : à niveau d'activité stable et ressources publiques stables, le Comité peut assumer un emploi administratif et deux emplois techniques.

Rappel relatif aux ressources externes :

- 1^{er} subventionneur : Conseil Général du Rhône
Avec la scission du département (loi de modernisation) et l'éventuelle suppression du nouveau Rhône (réforme des collectivités territoriales), il plane une incertitude sur l'évolution des départements et ainsi des aides octroyées qui font vivre le Comité.
- 2^e subventionneur : DDSC
Outre la baisse continue de l'enveloppe fonctionnement du CNDS, l'élargissement du portefeuille ministériel incluant le sport fait craindre l'affectation des ressources à d'autres sujets.

Ainsi, face à ces éventuels changements, l'emploi salarié ne peut être maintenu que si l'emploi est productif au niveau financier. La restructuration du Comité du Rhône est rendue nécessaire par les modifications institutionnelles impactant sur la situation économique.

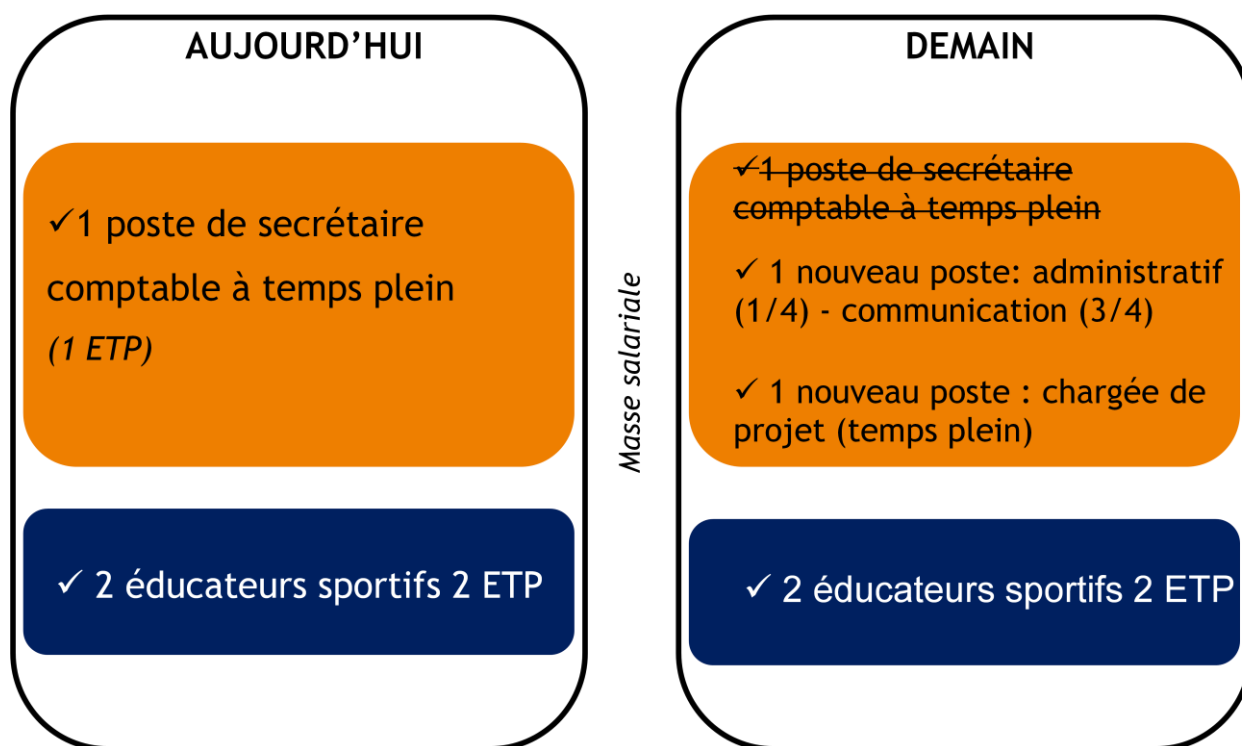
Il faut alors au niveau secrétariat :

- Automatiser les tâches et mettre ainsi en place une formalisation de l'organisation des tâches administratives ;
- Simplifier et éliminer les tâches qui n'ont plus lieu d'être ;
- Réduire les manipulations pour réduire le temps inutile sans valeur ajoutée de pur secrétariat ;
- Utiliser des outils de partage afin de faciliter la diffusion et l'extraction de l'information

Le temps libéré se verra affecté au profit des clubs et du développement du Comité, à savoir :

- La communication du Comité dans un premier temps,
- La communication des clubs ensuite.

L'externalisation du social avec Prosport69 et la mutualisation de certaines tâches comptables avec la Ligue, font partie intégrante de ce plan de restructuration.



Vote sur cette restructuration : oui à l'unanimité.

5 – Technique

---Filière féminine

Christian Vignals nous fait le point sur la filière féminine (cf. PV du CD du 24/03/14, pour l'historique du projet)

L'historique

Rappel : lors du CD du 24/03/2014, celui-ci a décidé de missionner le bureau pour mener l'étude sur la filière féminine. Christian Vignals, parti prenante du projet présente son soutien au CD.

Le contexte actuel est tel :

- Deux N1 ont fait **formait** général,
- Des filles pongistes de bon niveau sont prêtes à former une équipe ou partir hors de leur région pour diverses raisons,
- Absence d'une équipe vitrine sur le Rhône.

La création de club féminin est alors envisagée: à TT Gerland, Asul Lyon 8^e, Frat Oullins, Givors, TTCM, Ecully ... ? Si oui, sur quelle structure s'appuyer pour accueillir les meilleures joueuses en partance ?

Les étapes

- Réunion de bureau de préparation : identification des critères d'évaluation, revue des clubs ayant des féminines.
- Visites des clubs par Christian et/ou Karine ; ASUL Lyon 8^{ème}, AUVR Rillieux, CP Givors / TT Charly-Millery, TT Gerland, Frat. Oullins, SERTT, Ecully (création de club).
- Réunion de bureau à mi-parcours pour faire le point sur les visites et ajustement ou non des critères. Première évaluation des clubs et retenue des possibilités les plus pertinentes.
- Réunion de bureau finale : synthèse des visites, évaluation finale des clubs, avis du bureau sur 4 solutions possibles et classement par ordre de préférence.

Critères d'évaluation

- Situation géographique du club ;
- Accessibilité (transports en commun) ;

- Nombre de féminines ;
- Nombre et niveau des équipes féminines ;
- Capacité financière du club ;
- Soutien de la commune ;
- Niveau des meilleurs joueurs du club (relance possible pour les joueuses) ;
- Implication des dirigeants dans le projet ;
- Motivation des féminines du club d'accueil.

Objectifs et contraintes du Comité

- Chacun des intervenants doit être acteur du projet ;
- Cet engagement se traduit pour les joueuses : par des actions obligatoires (participation aux championnats du Rhône Séniors ...) par des actions facultatives au choix (relancer sur des stages, conseiller les plus jeunes en compétition ...) ;
- Le CTD, CV : Directeur sportif (constitution des équipes) ;
- Création d'une commission mixte s'assurant du bon déroulement des opérations, constituée de représentants du club, du Comité et des joueuses ;
- Engagement financier du Comité pour 2014/2015 : jusqu'à 10k€.

Proposition du bureau

- 1-Projet sur Frat. Oullins ;
- 2- Projet sur CP Givors ;
- 3- Projet sur création de club à Ecully ;
- 4- Ne rien faire.

Vote du projet filière féminine = projet sur Frat Oullins à 8 voix pour 2 abstentions.

Abstention : Nicolas Harel, Gérard Mazurier

Prochaine étape

Réunion le 23/05/2014 à Oullins à 20h00

*Avec comme objectif de s'assurer que tous les acteurs sont bien sur la même longueur d'ondes.

*Acteurs invités à la réunion : Christian, le bureau, les dirigeants du club, les joueuses du club, Alyssia Perrin, Julie Kuy.

6 – Informations sportives

--Réclamation de l'ALAP pour sa disqualification aux Barrages 2014

L'ALAP Villeurbanne porte réclamation sur sa disqualification aux Barrages 2014 suite aux trois joueurs non qualifiés présents sur la feuille de rencontre. Compte-tenu que le point de règlement concernant les brûlages était présent sur la convocation des barrages, certes avec une évidente erreur de « copier-coller », le CD prend sa décision.

A la lecture des différents éléments, le CD constate qu'un travail important de remise à niveau des règlements s'impose.

Vote sur la décision de la réclamation = rejet de la réclamation, à 9 voix contre 1 abstention.

Concernant le point financier, le budget prévisionnel sera soumis au vote par mail et comprendra les points suivants : enveloppe féminine, organisation d'une compétition nationale, embauche de Sabine Redoulès en tant que chargée de projet (CNDS emploi demandé et obtenu).

Fin de la réunion = 22h45